

**Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique» (Version codifiée)**

COM(2007) 446 final — 2007/0164 (COD)

(2008/C 44/07)

Le 5 septembre 2007, le Conseil de l'Union européenne a décidé, conformément à l'article 95 du traité instituant la Communauté européenne, de consulter le Comité économique et social européen sur la proposition susmentionnée.

Ayant estimé que le contenu de la proposition est entièrement satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité, lors de sa 439<sup>e</sup> session plénière des 24 et 25 octobre 2007 (séance du 24 octobre 2007), a décidé par 153 voix pour et 2 abstentions de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 24 octobre 2007.

Le Président  
du Comité économique et social européen  
Dimitris DIMITRIADIS

---

**Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux dispositifs d'éclairage de la plaque d'immatriculation arrière des véhicules à moteur et de leurs remorques» (Version codifiée)**

COM(2007) 451 final — 2007/0162 (COD)

(2008/C 44/08)

Le 5 septembre 2007, le Conseil de l'Union européenne a décidé, conformément à l'article 95 du traité instituant la Communauté européenne, de consulter le Comité économique et social européen sur la proposition susmentionnée.

Ayant estimé que le contenu de la proposition est entièrement satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité, lors de sa 439<sup>e</sup> session plénière des 24 et 25 octobre 2007 (séance du 24 octobre 2007), a décidé par 144 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 24 octobre 2007.

Le Président  
du Comité économique et social européen  
Dimitris DIMITRIADIS

---